

Faits marquants de Bonn: Mercredi, 9 mai 2018

Tout au long de la journée, les négociations se sont centrées sur le Programme de travail de l'Accord de Paris (PTAP), notamment sur les communications de l'adaptation, les questions relatives au Fonds pour l'adaptation, et celles relatives à l'Article 6 (démarches concertées). La Présidence de la CdP 23 a tenu une plénière de clôture du Dialogue de Talanoa, au cours de laquelle de nombreuses Parties ont dit avoir apprécié le Dialogue. Le groupe de travail de l'APA chargé de tous les points substantiels s'est réuni en fin d'après-midi et jusqu'après 22h.

Les questions de genre, celles relatives aux Pays les moins avancés (PMA), et la recherche et l'observation systémique, ont également été abordées. Une réunion d'experts techniques sur l'adaptation (RET-A) s'est tenue au cours de la journée; la vidéo est disponible (en anglais) en ligne: <http://tep-a.org/webcast-for-the-2018-technical-expert-meetings-on-adaptation/>. Le sixième Dialogue d'action pour l'autonomisation climatique (ACE) s'est poursuivi dans l'après-midi.

Clôture du Dialogue de Talanoa

Le Président de la CdP 23 Frank Bainimarama a ouvert la session en appelant les Parties et les parties prenantes non-Parties à se servir de ce processus pour élever leur niveau collectif d'ambition. Le Président de la CdP 24 Michal Kurtyka s'est dit impatient de passer à la phase politique du Dialogue, qui démarre à la CdP 24.

L'Éthiopie, au nom des PMA, a souligné l'importance de dégager un espace formel à la CdP 24 pour les informations « cruciales » du Rapport spécial du GIEC sur l'objectif de 1,5°C.

L'Égypte, au nom du G-77/CHINE, a souligné l'importance de la participation des parties prenantes non-Parties tous secteurs confondus.

Le Liechtenstein, au nom du GIE, a estimé qu'une déclaration politique serait un résultat approprié pour le Dialogue de Talanoa. Les Maldives, au nom de l'AOSIS, ont soutenu cette idée et ont suggéré que cette déclaration vienne alimenter le Sommet climatique 2019 du Secrétaire général des Nations Unies.

L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, s'est dit impatient de lire le rapport de synthèse des discussions. L'UE a souligné que le rapport de la phase préparatoire devrait contenir une « évaluation honnête » de l'adéquation des actions entreprises jusqu'à présent.

L'Afrique du Sud, pour le groupe BASIC, a instamment plaidé pour que les narratives de la Talanoa présentées à la CdP 24 reflètent de façon équilibrée les expériences évoquées en matière d'atténuation, d'adaptation et de moyens de mise en œuvre. L'AOSIS a mis en relief l'importance de l'adéquation et de la prévisibilité du financement et des soutiens de l'action climatique. Le Botswana, au nom du GROUPE AFRICAIN, a noté que le Dialogue a fait émerger une grande variété d'histoires qui tendent à démontrer que l'Afrique est « le continent le plus vulnérable ».

Le Chili, au nom de l'AILAC, a appelé à faire du Rapport spécial du GIEC sur l'objectif de 1,5°C un élément clé de la phase politique du Dialogue, et la NORVÈGE a noté que le rapport donnerait une base scientifique permettant de comprendre où nous en sommes et comment parvenir où nous devons aller.

L'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a souligné que le résultat ne doit pas ordonner aux Parties d'élever leur niveau d'ambition au-delà des CDN existantes, en rappelant que beaucoup ont promis un niveau plus élevé d'ambition à la condition de recevoir des financements et soutiens appropriés. La CHINE s'est dite confiante que le résultat du Dialogue sera conforme aux RCMD et à la nature nationalement déterminée des contributions. L'INDE a noté que le Dialogue a souligné le besoin d'élever le niveau d'ambition de l'avant-2020.

Les YOUNGO ont plaidé pour que le Dialogue continue d'être ouvert à la société civile, et pour que ses résultats soient transposés dans le texte du PTAP.

Les BINGO ont encouragé les Parties à établir des partenariats avec les entreprises pour mettre en œuvre des CDN ambitieuses. Le CAN a appelé à clarifier la façon dont le Rapport spécial du GIEC sur l'objectif de 1,5°C va éclairer le Dialogue.

CJN! a estimé que le Dialogue devrait conduire les États à réviser à la hausse leurs plans de lutte climatique. Les AGRICULTEURS ont souligné que la CdP 24 doit « traduire ce Dialogue en actions ».

Les OPA ont estimé que la Plateforme CLPA peut aider “à équilibrer les besoins de l’humanité et ceux de la Terre”. Les LGMA ont mis en lumière plus de 50 Dialogues se déroulant dans des villes et régions dans le monde entier.

Les RINGO ont mis en relief l’importance des contributions scientifiques dans ce processus, et non pas uniquement le type de contributions produites par le GIEC mais aussi sous la forme d’histoires rapportées par des chercheurs en sciences sociales.

Le groupe FEMMES ET GENRE a exhorté à prendre une réponse axée sur les personnes comprenant des systèmes de distribution d’énergies renouvelables mis en œuvre à travers des modèles coopératif durables.

Les TUNGO ont noté que les travailleurs du monde entier sont exposés aux impacts des changements climatiques, et ont estimé que prêter attention aux réalités économiques et sociales contribuerait à engager les travailleurs dans la lutte contre les changements climatiques.

Le Président de la CdP 23 Bainimarama a clos la session en remerciant les participants pour les histoires partagées, et en exhortant les Parties à les transformer en un niveau d’ambition plus élevé. Il a partagé son expérience personnelle, en se demandant ce qu’il pourra bien dire au peuple fidjien, qui est dévasté par des catastrophes climatiques de plus en plus graves et fréquentes, et a souligné qu’il a accepté le job de Président de la CdP 23 pour tenter de faire une différence. Il a terminé son propos par un appel aux pays développés à stimuler le niveau d’ambition en matière d’atténuation, d’adaptation et de moyens de mise en œuvre.

SBI

Sixième Dialogue ACE: Mary Robinson, de la Mary Robinson Foundation – Climate Justice, a recommandé : que le Secrétariat de la CCNUCC établisse un point focal de droit humains, ce qui a été soutenu par le SÉNÉGAL et l’IRLANDE; que les droits des hommes et des femmes soient intégrés dans toutes les actions climatiques; et que toutes les Parties et observateurs intègrent des communautés locales dans leurs délégations. Elle a souligné que le renforcement des capacités et l’accès à l’information sont cruciaux pour une participation effective.

Benjamin Schachter, de la Commission des Nations Unies sur les droits humains, a mis en exergue que la participation est un droit humain, que la participation rend l’action climatique plus effective, et qu’une participation plus effective de toutes les parties prenantes est requise dans le cadre de la CCNUCC.

Hannah Janetschek, de l’Institut allemand de développement, a présenté un outil d’analyse des liens entre chacun des Objectifs de développement durable (ODD) et les actions climatiques comprises dans les CDN, illustrant les synergies entre les agendas climatique et de développement durable.

Elena Trifonova, de la Fondation bulgare de recherche sur le genre, a rapporté des exemples de bonnes pratiques de Bulgarie sur l’accès aux technologies de l’information et de la communication pour autonomiser les femmes et réaliser

les ODD. Elle a mis en lumière le projet SAME World, qui vise à promouvoir une sensibilisation du public à grande échelle en matière de changements climatiques, de migration environnementale et de justice environnementale.

PMA: En consultations informelles, les Parties ont demandé plus de temps de consultations informelles informelles pour parvenir à un accord. Des points de vue divergents ont été exprimés sur la questions de savoir sur le projet de conclusions, libre de crochets, pouvait être adopté en attendant des discussions plus poussées sur le texte de décision. Les pays développés ont défendu que, d’un point de vue procédural, les conclusions et la décision ne peuvent pas être dissociées, et les pays en développement ont estimé que les conclusions pourraient être adoptés tout de suite et la décision transmise ultérieurement. Les Parties ont été averties que, si le projet de conclusions n’était pas adopté à cette session, elles risquaient de perdre tous les progrès accomplis dans le cas où il s’avérerait impossible de dégager plus de temps pour une autre consultation informelle. Le projet de conclusions n’a pas été approuvé, mais les consultations informelles se sont poursuivies dans l’après-midi.

Genre: La deuxième partie de l’atelier sur le genre et les changements climatiques a été modérée par Penda Kante-Thiam (Sénégal) et Colin O’Hehir (Irlande).

Fleur Newman, du Secrétariat de la CCNUCC, a présenté un document technique sur l’équilibre de genre au sein du processus de la CCNUCC, en soulignant que peu de Parties ont mis en place une stratégie pour atteindre l’équilibre de genre dans leurs délégations.

Verona Collantes-Lebale, d’ONU-Femmes, a rapporté les initiatives prises par les Secrétariats des Organes directeurs des Nations Unies pour élever les voix des femmes dans les forums internationaux, en soulignant qu’il reste encore beaucoup à faire.

Stella Gama, Malawi, et Chrisda Kaeti, Kiribati, ont partagé leurs expériences en tant que bénéficiaires du Fonds pour les femmes déléguées, en vantant sa valeur ajoutée et en exhortant à son expansion.

Mariana Duarte Mutzenburg, de l’Union parlementaire internationale, a présenté la stratégie de son organisation pour stimuler l’égalité de genre dans la gouvernance et dans les délégations.

L’atelier a ensuite entendu des exposés sur les expériences des délégués en rapport aux politiques et plans sur la problématique de genre.

SBSTA

Questions relatives à l’Article 6 de l’Accord (démarches concertées): Les Parties ont examiné un projet de conclusions paragraphe par paragraphe. Elles ont exprimé des positions divergentes sur le besoin de contributions, y compris sur leur champ d’application. Les suggestions allaient d’appeler à des contributions focalisées corrigeant les déformations de faits, les erreurs et les omissions, à des contributions contenant des explications et des développements techniques. Il a été suggéré

que le champ d'application des contributions dépendra sans doute du mandat donné pour la production d'une nouvelle version du texte. Un groupe de Parties a proposé, et d'autres y ont fait objection, de charger le Président du SBSTA de consulter les Co-Présidentes de l'APA pour assurer la cohérence et la coordination. Un nombre de Parties a soutenu une session de table ronde qui se tiendrait en conjonction avec la deuxième partie de la SB 48, et d'autres s'y sont opposées. Les Parties ont abordé une nouvelle proposition des Co-Présidentes, et de nombreuses Parties ont instamment demandé un espace pour tenir une table ronde.

Dans l'après-midi, les Parties ont examiné une proposition de compromis pour que le groupe de contact adopté les conclusions avec le texte croché sur une éventuelle table ronde intersessions, à condition que le Président du SBSTA apporterait des changements au texte suivant ce qui sera convenu pour le mode de travail de l'APA. Saluant la proposition, quelques Parties ont noté que la table ronde est liée au travail intersessions dans le cadre de l'APA. Après de longues discussions, les Parties sont convenues de se consulter dans la soirée pour établir la marche à suivre. Les discussions se sont poursuivies jusque dans la nuit.

Modalités de comptabilisation des ressources financières fournies et mobilisées par des interventions publiques, conformément à l'Article 9.7 de l'Accord: En consultations informelles, plusieurs Parties et groupes ont émis des commentaires et exprimé leur malaise face à la note informelle révisée comme base de négociation. Ils sont convenus que leurs commentaires seraient rassemblés et joints à la note informelle, en soulignant que ces commentaires seraient limités aux interventions faites durant les consultations informelles. Avec cette condition, les Parties ont approuvé le projet de conclusions.

Recherche et observation systémique: En consultations informelles, un texte de compromis a été proposé déplaçant les références aux travaux en cours du GIEC vers une note de bas de page. Une Partie a réitéré ses objections à référencer des travaux scientifiques qui ne sont pas encore achevés. Le texte a été transmis à la plénière du SBSTA.

APA

Communication de l'adaptation: En consultations informelles, les Parties se sont penchées sur la question de savoir si et comment la note informelle pourrait refléter les contributions reçues des Parties pendant la session. Certains se sont dits inquiets du fait que toutes les contributions n'ont pas fait l'objet d'une discussion par l'assemblée. Les Parties n'ont pas été en mesure de convenir de la marche à suivre.

Cadre de transparence: Les Parties sont convenues que la note informelle « légèrement révisée » par les Co-Facilitateurs sera une bonne base de discussion, mais un groupe de pays s'est dit inquiet du fait que la note donne l'impression que les Parties sont « plus divisées qu'elles ne le sont vraiment ». Notant le « besoin urgent » de passer à un texte de négociation, plusieurs Parties ont demandé un délai supplémentaire sur ce point.

Certaines ont affirmé que les progrès devraient être « équilibrés et intégraux », et plusieurs groupes ont souligné l'importance d'accorder la même quantité de temps à l'adaptation et au financement. Concernant un éventuel atelier pré-session, un groupe de pays a proposé un atelier sur les interconnexions entre tous les points substantiels à l'ordre du jour de l'APA, excepté le point 8 (autres questions diverses).

Questions relatives au Fonds pour l'adaptation: Les Parties ont examiné la version finale de la note informelle des Co-Facilitateurs, qui reflète une convergence au sujet d'une décision de la CMA à la CdP 24. Les Parties sont convenues qu'elle servirait de base de discussion à la prochaine session, et beaucoup ont préféré ne pas entreprendre de travaux intersessions avant Bangkok. Dans la discussion au sujet de l'ordre de priorité des travaux, quelques Parties ont suggéré que la décision de la CdP 24 aborde les dispositifs institutionnels, la date à laquelle le Fonds pour l'adaptation commencera à servir la CMA, et l'exclusivité.

Groupe de contact sur les point 3-8 de l'ordre du jour: La Co-Présidente Sarah Baashan (Arabie Saoudite) a ouvert le groupe de contact et invité les Co-Facilitateurs de chaque point de l'ordre du jour à faire rapport des progrès accomplis à cette session.

Concernant le point 3 (Nouvelles lignes directrices concernant la section de la décision 1/CP.21 relative à l'atténuation), Sin Liang Cheah (Singapour) a noté que les Co-Facilitateurs ont produit un « outil de navigation » et a indiqué que les Parties ont accepté d'utiliser l'outil comme base de discussion, à condition que celui-ci ne remplace ni n'annule en aucune façon la note informelle.

Concernant le point 4 (communication de l'adaptation), la Co-Facilitatrice Beth Lavender (Canada) a signalé que deux versions de la note informelle ont été présentées durant la session, et a indiqué que les Parties réunies dans l'après-midi ont frôlé le consensus sur la deuxième version. La Co-Présidente Baashan a proposé de joindre à la deuxième version une pièce jointe comprenant les propositions et contributions des Parties pour permettre aux délégués de reprendre ce point à la prochaine session. Les Parties ont accepté.

Concernant le point 5 (cadre de transparence), le Co-Facilitateur Xiang Gao (Chine) a indiqué que les Parties sont convenues de transmettre la note informelle révisée un peu plus tôt dans l'après-midi, en la qualifiant de « travail en cours » et en notant qu'elle n'est pas le reflet d'un consensus. Il a souligné le besoin d'accorder suffisamment de temps à ce point.

Concernant le point 6 (bilan mondial), la Co-Facilitatrice Outi Honkatukia (Finlande) a rapporté que la note informelle de l'APA 1-4 a été réorganisée pour identifier les options. Elle a exprimé l'espoir que le groupe pourra recommander des contributions et des modalités à la CdP 24.

Concernant le point 7 (comité chargé de faciliter la mise en œuvre et de promouvoir le respect des dispositions), la Co-Facilitatrice Janine Coye-Felson (Belize) a souligné que les

consultations informelles se sont centrées sur les dispositifs institutionnels et sur le lien entre déclenchement, portée, procédure et mesures.

Concernant le point 8 (Fonds pour l'adaptation), le Co-Facilitateur Pieter Terpstra (Pays-Bas) a rapporté que le groupe a pris appui sur la note informelle issue de l'APA 1-4 et a discuté des éléments relatifs à la façon dont le Fonds pour l'adaptation va servir l'Accord de Paris. Il a indiqué que les Parties sont convenues de transmettre la dernière version de la note informelle.

Concernant le point 8 (Autres questions, excepté le Fonds pour l'adaptation), la Co-Facilitatrice Jo Tyndall (Nouvelle-Zélande) a noté que les Parties se sont centrées sur les cinq questions additionnelles potentielles qui n'ont pas été abordées lors des réunions précédentes. Les Co-Facilitateurs ont préparé une note informelle proposant des marches à suivre pour trois de ces questions, puis ont préparé une note informelle finale à laquelle ils ont joint deux options présentées par des Parties pour la marche à suivre sur les modalités pour communiquer des informations sur une base biennale conformément à l'Article 9.5 de l'Accord (transparence des financements ex-ante).

La Co-Présidente Baashan a décrit le projet de conclusions qui comprend, entre autres, trois options de document informel des Co-Présidentes, intégrant: les propositions des Co-Présidentes pour l'intégration du résultat de l'APA 1-5 (option 1); les propositions des Co-Présidentes, et des exemples, concernant la façon dont les Parties pourraient avancer vers l'élaboration de projet d'éléments textuels ou d'une base convenue de négociations (option 2); ou, un projet d'éléments textuels (option 3). Elle a noté que les conclusions invitent par ailleurs les Parties à présenter leurs points de vue dans les domaines qui requièrent leur attention, et à conduire une table ronde d'une journée avant l'APA 1-6 axée sur les liens substantiels entre les points de l'APA.

Les Parties ont d'abord présenté leurs réflexions sur le projet de conclusions, puis sont passées à la discussion des propositions textuelles. Plusieurs groupes ont salué la proposition d'une note conjointe de réflexion établie par les Présidents et Co-Présidents de l'APA, du SBI et du SBSTA.

Concernant les options pour un document informel, soulignant que les négociations sur le PTAP doivent rester de l'initiative des Parties, l'Iran, au nom des LMDC, et l'INDONÉSIE ont soutenu l'option 1.

Préférant l'option 2, le Gabon, au nom du GROUPE AFRICAÏN, et l'Argentine, au nom de l'ARGENTINE, du BRÉSIL et de l'URUGUAY, ont indiqué que le document informel des Co-Présidentes pourrait approfondir dans l'élaboration des projets de résultats textuels.

Les Maldives, au nom de l'AOSIS, et l'Éthiopie, au nom des PMA, ont soutenu l'option 3.

L'UE a noté les différences en termes de qualité parmi les trois options et, avec la Suisse, au nom du GIE, a estimé que le document pourrait contenir tous les éléments décrits dans les options. Le Chili, au nom de l'AILAC, a exprimé une certaine

souplesse, en choisissant l'option 1 avec des éléments de l'option 3. L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a préféré travailler sur les notes informelles existantes, en estimant qu'il y a trop peu d'éléments suffisamment murs pour un document unique.

Concernant la proposition de table ronde, plusieurs groupes ont exprimé leur soutien. L'UE et le GROUPE DE COORDINATION ont soutenu la proposition visant à se focaliser sur les liens entre plusieurs points de l'ordre du jour de l'APA. Le GIE a suggéré d'aborder également les liens avec des points extérieurs à l'APA, comme les démarches concertées. L'AOSIS a appelé toute éventuelle table ronde a été dument centrée. L'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, et le GROUPE AFRICAÏN ont estimé que les discussions devraient être axées sur les interconnexions entre tous les points du PTAP.

Concernant la gestion du temps, l'Égypte, au nom du G-77/CHINE, a exprimé l'espoir qu'une session additionnelle couvrira les points du PTAP dans le cadre des trois organes. Le GROUPE AFRICAÏN a appelé à accorder plus de temps au financement et à l'adaptation. La CHINE a demandé plus de temps, entre autres, sur les questions de mise au point et de transfert de technologies. Le GIE, l'UE et le GROUPE DE COORDINATION ont suggéré d'accorder plus de temps aux questions les plus complexes.

Concernant l'appel à contributions, plusieurs groupes s'y sont opposés, certains signalant que les Parties sont libres d'envoyer leurs contributions à tout moment.

Avec l'assurance que les contributions des Parties seraient jointes à la note informelle des Co-Présidentes, le GROUPE AFRICAÏN a soutenu l'idée des contributions. Les LMDC ont proposé que les contributions faites avant l'APA 1-6 soient prises en compte dans le document informel des Co-Présidentes, et que celui-ci doit être préparé sans omettre, réinterpréter ni préjuger des points de vue des Parties, et sans préjudice du résultat du PTAP.

Les ÉTATS-UNIS ont estimé qu'il n'y a pas besoin de contributions additionnelles. Le BRÉSIL a proposé que les conclusions reflètent le droit des Parties à faire des contributions.

Le groupe de contact de l'APA est convenu de rédiger des conclusions qui seront transmises à la plénière de l'APA.

Dans les couloirs

Si la clôture de certains points de l'ordre du jour s'est faite avec applaudissements et « photos de famille », les Parties ont eu du mal à approuver des projets de conclusions sur plusieurs autres points. Toute possibilité d'accord semblait très loin pour diverses questions, notamment la façon de faire avancer les travaux de l'APA, ce qui a prolongé la réunion du groupe de contact de l'APA jusqu'à tard dans la soirée. Alors que les délégués attendaient de voir comment les choses se présenteraient jeudi, plusieurs négociateurs chevronnés regardaient déjà vers la CdP 24 et ont admis qu'il était impossible de repérer d'ici une « zone d'atterrissage » pour le paquet du PTAP. Un optimiste a toutefois signalé que les plénières –et les dates limite– ont tendance à « inspirer des consensus ».